

ASSOCIATION

« LES AMIS DU LITTORAL ARÉSIEN »

7, boulevard Javal - 33740 ARÈS
Tél. 56 60 22 26 - C.C.P. 1 325-89 M Bordeaux

BULLETIN D'INFORMATION N° 10 [MAI 1986]

EDITORIAL

par Roger Galy, lauréat de l'Académie
des Arts et Belles Lettres de Bordeaux

BUTS DE L'ASSOCIATION :

Agir par tous ses moyens en faveur de la qualité de la vie, pour lutter contre toutes nuisances, améliorer la sécurité des plages et des routes, participer au développement culturel.

COTISATIONS :

— Membre actif 30 F
— Membre bienfaiteur 50 F

*SARAH BERNHARDT (1844-1923)
ne vécut que deux ans à Andernos, de
1915 à 1916, donc 15 ans après la pre-
mière de l'Aiglon d'Edmond Rostand,
qui consacra sa renommée.*

*Sa personnalité faite de charme et de
courage, de générosité et de profonde
sensibilité avec une pointe de supersti-
tion, eut vite conquis les Andernosiens.*

*Nombreuses sont les stations qui entou-
rent le Bassin, du Cap-Ferret au Pyla,
et qui furent hantées par maintes célé-
brités, telles que Toulouse-Lautrec,
d'Annunzio, Maupassant, Radiguet,
Claude Farrère, Romain Rolland,
Pierre Benoît, Dorgelès, Carco, Sartre,
Pierre Fresnay, etc. Pourquoi ce choix
d'Andernos par l'illustre tragédienne ?
Simplement parce qu'elle l'avait tiré au
sort !*

SARAH BERNHARDT à ANDERNOS

... Dès son arrivée à Andernos, Sarah Bernhardt envoya la dépêche sui-
vante à son fils Maurice : « Arrivée Andernos. Des fleurs, des arbres
magnifiques, des villas basses et fleuries. De partout on voit le ciel. Je
t'envverrai adresse demain. »

Cette adresse fut « Villa Euréka » que l'actrice loua à Mme Dacosta
pour 200 F par mois.

« Bagatelle » (proposée pour 500 F) lui avait paru une trop coûteuse
résidence. Pourtant elle fut obligée de louer des chambres supplémen-
taires pour loger ses six domestiques auxquels vinrent s'ajouter un valet de
chambre en second et une femme de ménage recrutés dans le pays.

Sarah Bernhardt ainsi installée dans ce qu'elle appelait sa « maison-
nette » fit très rapidement la connaissance des Andernosiens :
M. David, le sénateur-maire, Mme Tarcens, épicière, qu'elle appelait
« La Providence » ; Mlle Lamarque, la receveuse des postes ; Mme
Lachaud, la pharmacienne ; Gallardine, la poissonnière, et beaucoup
d'autres bien entendu.

Traversant le pays appuyée sur la canne d'ivoire qui lui avait été offerte
par Edouard VII alors qu'il était prince de Galles, elle s'émerveille et
écrit : « Je ne reconnus pas le pays traversé vingt ans auparavant : les
routes me semblaient tout autres que jadis. Je restais bouche bée. Quoi ?
Cette grande belle route boulevard de la République appartient à Ander-
nos ? Et ces jolies villas, et ce grand ciel, qu'on voit de partout, c'est le
ciel d'Andernos ? »

Et Sarah Bernhardt poursuit : « Les chemins étaient devenus de grandes
routes, sur lesquelles passaient de superbes limousines ; les petits sen-
tiers étaient de larges chemins bordés de villas charmantes abritées par
des arbres magnifiques ou couvertes de milliers de roses, car Andernos
est le pays des roses. Et jamais, je ne me suis sentie plus émue par la vue
de ces fleurs qui s'étaient aussi royalement sur la plus humble mesure
que sur les plus fastueux palais. Je vis ce jour-là un pauvre berger
endormi sous un dôme de roses thé ; elles montaient le long des bâtons
posés en travers sur des fils de fer. Cette treille avait été improvisée par le
berger. Elle tenait à l'unique chambre qui formait la demeure, il était
étendu endormi.

« L'auréolant, des roses jaunes qui s'effeuillaient çà et là sur cette misère. Tout autour, l'air était embaumé. Sur les lèvres pâles du vieil homme un imperceptible sourire. Cet homme semblait si heureux, si calme sous son dôme merveilleux ! Je remerciais les roses, je remerciais le ciel ! »

Aimant les fleurs à la folie, Sarah Bernhardt s'installant à « *Euréka* » n'avait pour charmer ses regards qu'un jardin en friche où poussait la bruyère (seule fleur détestée par l'actrice qui, superstitieuse, pensait que cette fleur mauve portait malheur !).

Elle chargea donc son jardinier « d'acheter toutes les fleurs qu'il pourrait trouver et de les planter après avoir arraché les bruyères maudites. » Mais les Andernosiens ne voulaient pas vendre leurs fleurs !

— C'est pour Sarah Bernhardt, gémissait le jardinier, un certain Charlot !

— E m'en fouti pas maou, lui répliquaient les Andernosiens.

Sarah Bernhardt utilisa alors les grands moyens et, faisant appeler son intendant Pitou, elle l'envoya en mission.

Proposant des prix exorbitants, il obtint toutes les fleurs qu'il voulut et les planta avec les domestiques durant la nuit.

Le lendemain matin, à son arrivée, Charlot faillit tomber à la renverse : le parc paré de mille plants colorés embaumait. « Vous voyez que tout est possible » lança Sarah Bernhardt enchantée, depuis sa fenêtre.

Autre anecdote méritant d'être rapportée : Voici qu'un matin, une vieille femme passe devant « *Euréka* » avec une petite caisse traînée par un chien aveugle. Elle va vers le cimetière porter quatre pots de géraniums à son défunt mari.

— Je veux ces pots, décide Sarah Bernhardt.

La vieille se fait tirer l'oreille, mais Pitou lui donne 50 francs ! Elle croit alors, pour ce prix, que tout est acheté, les géraniums, la caisse, le chien... et s'en va un peu triste.

Le lendemain, Pitou lui rapporte chien et caisse et la brave vieille fut folle de joie. En raison de sa misère, elle avait consenti la vente, mais avait pleuré toute la nuit le chien qui avait appartenu à son petit-fils tué à la guerre.

Elle devint par la suite l'une des protégées de Sarah Bernhardt qui, par ailleurs, recevait de plus en plus et dut louer « *Simple Abri* » *, « *La Guitourne* » et « *Bagatelle* » * pour ses amis.

L'artiste allait aussi souvent rendre visite au maire, M. David, à la villa « *Ignota* » *.

Elle lui confiait ses souffrances atroces. Sarah Bernhardt, on le sait, était en effet tombée en scène, à genou sur un clou et, depuis, le genou, la jambe entière, la faisaient souffrir terriblement. Elle se

décida donc un jour à se faire opérer à Bordeaux par l'éminent professeur Denucé. Elle quitta Andernos pour la clinique Saint-Augustin, avec courage, saluée par ses amis andernosiens auxquels elle envoyait des baisers.

Amputée et toujours courageuse, elle écrivit à Charlot : « Faites en sorte que les mimosas ne fleurissent pas avant mon retour. »

Ce retour tant attendu eut lieu. L'hiver était dur mais les Andernosiens, tous dehors, firent à Sarah Bernhardt une allée de feuillage. On se serait cru à la Fête-Dieu. Et le soleil se leva sur cette scène.

Comme pour son départ, Sarah Bernhardt remerciait en envoyant d'innombrables baisers, tout en secouant avec un grâce infinie un mouchoir de dentelle. Je ne m'étendrai que peu sur la période de convalescence, sur la jambe de bois... sur les jambes de bois, car elle en avait acheté neuf, et les orthopédistes lui adressaient chaque jour, ou presque, des jambes articulées. Elle préférait d'ailleurs se promener assise dans une petite voiture de malade. Sa promenade préférée s'effectuait sur la digue des Quinconces bordant les réservoirs entourés de prairies.

Dans ceux-là, joyeux, sautaient les mulets ; sur celles-ci paissaient moutons et vaches. Sarah Bernhardt aimait l'heure de la marée basse trouvant alors au Bassin le charme des paysages hollandais. Et lorsque la tragédienne décrit cet Andernos qu'elle chérit, elle n'hésite pas, après avoir évoqué la Hollande à évoquer la Grèce.

Écoutons-la :

« On se croirait en Grèce. On cherche des longues figures de Puvis de Chavannes. Andernos est le pays béni pour les esprits rêveurs, pour les corps endoloris. C'est le pays des roses, des rossignols, des chiens, des doux crapauds dont la chantante plainte donne la réplique au triomphant rossignol. Quelque promenade qu'on fasse, on est entouré de beauté. »

Pourtant Sarah Bernhardt devait partir pour obéir à son fils Maurice qui l'y poussait sans cesse. Partir... pour ne plus revenir.

Elle ne prévint personne ayant horreur des adieux. Sans doute caressait-elle l'espoir d'un retour. Mais pour ne pas déplaire à Maurice qu'elle idolâtrait, elle se décida en définitive à mettre fin à son bail le 31 janvier 1916, abandonnant « son doux pays avec regret ». Elle devait s'éteindre sept ans plus tard, le 26 mars 1923 après une douloureuse agonie, non sans avoir eu une dernière pensée pour Andernos puisqu'elle écrivit peu avant au maire M. David, en lui assurant « J'ai pensé à Andernos ces temps-ci, cherchant un coin pour me reposer. Au revoir peut-être une fois encore, avant le grand voyage que je prépare gaiement. »

R. G.

* Les villas citées « *Bagatelle* », « *Simple Abri* » « *Ignota* » existent toujours. De nombreux Andernosiens, alors enfants, ont connu Sarah Bernhardt et se souviennent d'elle notamment l'ancien maire André Lahaye.

NOTRE ANIMATION CULTURELLE

LES « LUNDIS ARÉSIENS 1985 »

Les conférences avec projections de 1985, données salle municipale de la rue Brémontier, grâce à M. le Maire d'Arès que nous remercions vivement, ont été suivies par un auditoire nombreux, 80 à 100 personnes chaque fois :

— Pêches, pêcheur et poésie de l'Estuaire de la Gironde (Philippe Fournet).

— Voyage aux Iles Grecques (L. Papy, G. Papy).

— Le Cap-Ferret va-t-il faire sécession ? (Cdt Mazodier).

— Mystérieuses mégalithes (Jacques d'Arès).

— Mission en Afghanistan (Dr François Liard).

— Sous le zéro équatorial (Pr Guy Lasserre).

— La vie et la mort des étoiles (M. Poumeyrol).

Un grand merci à nos éminents conférenciers.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le 21 août 1985, salle municipale de la rue Brémontier à Arès, devant 150 membres présents ou représentés. La présence de trois conseillers municipaux d'Andernos (dont le maire s'était excusé), celle de M. Mazodier, président de l'Association de Défense du Cap-Ferret, et surtout celle de M. Raymond, maire d'Arès, dont l'arrivée fut applaudie, donnait une dimension vraiment intercommunale à cette soirée.

Notons aussi le dynamisme des adhérents qui participèrent jusqu'à une heure tardive, soit en prenant la parole, soit par l'intermédiaire d'un abondant courrier dépouillé par MM. Rauzet et Papy.

M. Ploux, président, après avoir signalé que l'association réunissait 350 adhérents, a rendu compte de l'activité des trois commissions de travail : sécurité, urbanisme, culture. Pendant plus d'une heure ensuite on égréna les nombreux griefs concernant la sécurité routière, les sonorisations abusives, la pollution des plages, etc. Plusieurs suggestions intéressantes sont faites en vue d'obtenir le classement ou l'inscription aux SITES de diverses zones du littoral. L'assemblée procède ensuite au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration, à la suite de quoi notre Conseil est ainsi constitué :

MM. A PLOUX, Président,

R. DUBOURG, vice-président,

J. RAUZET, secrétaire,

R. GUICHENEY, trésorier,

Mmes DUBET, QUADRIO, VAUTRIN,
Mlle BADET.

MM. R. BIDONDO, P. BOMPIERRE, Dr DE
CHORIVIT, LABONTÉ-MICAS et
L. PAPY.

IL EST BON DE SAVOIR...

P.O.S. D'ANDERNOS

— Que par délibération en date du 26 juillet 1985, le Conseil municipal d'Andernos a décidé d'approuver le plan d'occupation des sols de la commune. Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 heures.

LÉGISLATION

— Que plusieurs lois et décrets, dont la loi du 17 juillet 1978, ont institué pour tous les citoyens le droit de consulter tous documents et dossiers qui présentent un intérêt général. Une commission d'accès aux documents administratifs (CADA), 31, rue de Constantine, 75007 Paris, composée de hauts fonctionnaires, magistrats et parlementaires, peut être saisie de recours après notification d'un refus, ou, en l'absence de refus, passé un délai de 2 mois qui équivaut à un refus.

— Que le Centre interministériel de renseignements administratifs de Bordeaux, ou CIRA (tél. 56 29 18 18), renseigne directement et instantanément (si possible) ou oriente ses correspondants vers les services compétents (gratuitement).

— Qu'avec l'entrée en application, depuis le 1^{er} octobre dernier, de la loi du 12 juillet 1983 précisée par les décrets du 23 avril 1985, l'enquête publique va pouvoir enfin mériter son nom.

a) L'intitulé même de la loi indique qu'elle est « relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ».

b) Toute opération d'aménagement susceptible d'affecter sérieusement l'environnement doit faire l'objet d'une enquête publique.

c) Les Commissaires enquêteurs chargés de diriger ces enquêtes se voient dotés d'un statut nouveau et de pouvoirs plus étendus.

d) La participation du public sera facilitée par une plus large publicité et par une procédure plus ouverte.

e) Le dossier de l'enquête publique comporte un élément clé très important : l'ÉTUDE D'IMPACT sur l'environnement, et, pour les P.O.S., l'ÉTUDE D'ENVIRONNEMENT, ce qui est absolument nouveau, le mot Environnement devant être pris dans l'acception la plus large du terme, c'est-à-dire au point de vue non seulement des conséquences écologiques de l'opération, mais aussi, par exemple, de l'impact de cette dernière sur la VIE MATÉRIELLE des habitants.

... Chacun doit donc veiller au respect de ces dispositions.

INFORMATIONS LOCALES

« NÉCROLOGIE »

Nous avons eu la tristesse de perdre M. le Docteur Hermans, 89 ans, un de nos plus anciens et fidèles adhérents, pionnier du sport arésien, et fervent du jeu d'échecs.

— Notre ami Pierre Fortin s'est éteint subitement à l'automne dernier.

Aux familles des disparus, nous adressons nos sincères condoléances.

« FÊTES DE L'HUITRE »

Notre association a participé à la fête de l'huître 1985 d'Arès, et à celle d'Andernos, grâce au concours des offices de tourisme respectifs qui ont aménagé les stands mis à notre disposition. Ainsi avons-nous pu dans chaque ville et pendant deux jours afficher nos panneaux publicitaires, distribuer nos tracts, et causer utilement avec de nombreux visiteurs.

Notre association

existe depuis 1973

(Elle compte à ce jour 350 adhérents)

- Le mouvement associatif tient une place grandissante dans la vie de la Nation.
- Nous nous considérons comme une courroie de transmission entre le public et les responsables administratifs ou politiques.
- N'attendez pas la prochaine assemblée générale pour nous faire part de vos remarques et de vos souhaits.
- Et surtout, faites connaître notre association et procurez-nous de nouveaux adhérents.

Merci.

« FEU VERT POUR L'HUITRE D'ARCACHON »

Le journal *Sud-Ouest* avait publié le 3 octobre 1984 sous ce titre un article des plus optimistes sur l'avenir de l'ostréiculture du bassin d'Arcachon, signé Pierre Cherruau.

Il s'est écoulé dix-huit mois depuis lors, et l'on peut affirmer maintenant que les opinions exprimées par le journaliste sont confirmées par la profession. Nous nous en réjouissons tous. Les remèdes préconisés à l'époque : interdiction des peintures antifouling sur les coques des bateaux, amélioration de la dynamique des courants par dragages, contrôle exercé par une colonie d'oies bernaches qui se nourrissent des pousses de zostères (herbiers qui en se développant aggravent l'envasement en piégeant les sédiments et matières organiques), se sont révélés efficace. La profession repart et les jeunes reviennent !

« AVENIR DE LA FORÊT DOMANIALE DE LÈGE-GARONNE »

Des coupes de bois importantes ont eu lieu récemment, par les soins de l'O.N.F., dans cette forêt, qui ont donné lieu à des rumeurs diverses, et motivé bien les inquiétudes. En fait, il s'agit de remplacer environ 150 hectares de pins victimes du gel de janvier 1985, dans la zone dite de tranquillité, dans la lède de Bayle, à la dune Blanche, à la dune des Jacquets, à la dune de la Dispute, etc.

En outre, dans le cadre de la gestion normale de la forêt (renouvellement des arbres à l'âge de soixante ans) d'autres coupes ont eu lieu à la dune du Truc du bateau, à l'ouest du Canon.

Le paysage forestier va être ainsi profondément modifié dans la région au moins pour un temps.

Par ailleurs, on notera que, dans le cadre de l'amélioration de l'accueil touristique, plusieurs travaux seront réalisés avant le mois de juillet :

— Réaménagement de la sortie sud de la route forestière du Truc-Vert, accès au C.D. 106.

X — Prolongement de la piste cyclable du Truc-Vert en direction du Ferret.

X — Revêtement des pistes bétonnées afin d'améliorer le confort des cyclistes.

— Extension et amélioration de l'accès des parkings de la plage du Truc-Vert

— Aménagement d'un espace piétonnier au Grand-Crohot.